Test admission – DMA Direction de Choeur - Licence

L'inscription au DMA Direction de Chœur est conditionnée à un *test d'admission*, comme indiqué dans la plaquette. Ce DMA est ouvert à tous les L1, L2 et L3, et se déroulera avec enseignement différencié suivant le niveau de chaque personne.

Le test d'admission se déroulera le **vendredi 22 septembre 2023 à 12h en salle 117, centre Clignancourt.**

Ce test concerne les nouvelles personnes qui souhaitent le suivre afin de vérifier les aptitudes d'écoute harmonique nécessaires, dans la situation au pupitre devant le chœur : pouvoir percevoir les erreurs effectuées par le Chœur, les identifier et pouvoir y remédier en chantant le modèle vocal juste.